

Menaces directes, coups de téléphone anonymes et messages d'intimidation sont parmi les tactiques utilisées pour harceler les défenseurs des droits de l'homme en République démocratique du Congo, dans un climat de sécurité qui ne cesse de se détériorer.

Sur le qui-vive depuis l'assassinat en juin 2010 du président de l'association la Voix des sans voix (VSV), Floribert Chebeya, alors qu'il était en rendez-vous à l'Inspection générale de la police à Kinshasa, une cinquantaine d'associations de défense des droits de l'homme ont publié un communiqué commun le 17 février dénonçant les pressions dont elles estiment être l'objet.

Les militants citent notamment les cas de Jean Claude Katende et George Kapiamba, président et vice-président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (ASADHO). Ceux-ci avaient reçu des messages téléphoniques les menaçant de mort après avoir dénoncé, lors d'une conférence de presse, « l'intolérance politique », les entraves des autorités à l'organisation de manifestations pacifiques et les arrestations et détentions illégales de membres de l'opposition.

« L'Etat a le devoir de protéger tous les citoyens. Il faut que le pouvoir comprenne que nous sommes des partenaires et pas des ennemis. Les services de sécurité ne comprennent pas le travail des ONG », a indiqué Dolly Ibefo, secrétaire exécutif de la VSV.

Jonas Tshiombela et Robert Kabakela, coordonnateur national et son adjoint au sein de la Nouvelle société civile congolaise (NSCC), affirment avoir été menacés et avoir été l'objet de filature.

La NSCC ainsi que la VSV auraient irrité les autorités après une prise de position contre la réforme constitutionnelle adoptée depuis janvier 2010, et qui a instauré, entre autre, une élection présidentielle à un seul tour de vote. « Juste avant la conférence de presse le 22 janvier, j'ai reçu un coup de fil d'un homme se présentant comme un capitaine [de police ou de l'armée] qui m'a dit "si tu ne veux pas te taire, on va te faire taire" », a dit M. Tshiombela.

la NSCC s'est aussi attiré des critiques en lançant une pétition pour que les crimes commis en RDC soient jugés par un tribunal pénal international. « Il y a eu ici des millions de morts. Ils ont droit à la justice. Faute de pouvoir faire confiance à la justice congolaise, il nous faut un tribunal international. En 2003, le président [Joseph] Kabila lui-même l'avait souhaité. Depuis, il n'en a plus été question », a-t-il ajouté.

les associations de défense de droits de l'homme se plaignent de ne pas pouvoir faire leur travail. « Ces pressions constantes entravent notre action. Nos collègues en dehors de la capitale se sentent aussi menacés. La situation se dégrade encore plus en cette période pré-électorale », a commenté Rostin Manketa, président adjoint de la VSV. « Je ne peux plus dormir chez moi, je me sens en insécurité totale, et je soupçonne toute personne qui s'adresse à moi et que je ne connais pas d'avoir un agenda caché. C'est très difficile de travailler dans ces conditions », poursuit-il.

« Nous devons être solidaires et essayer d'impliquer plus la communauté, qui doit être aussi à nos côtés. On sent bien qu'on essaie de nous faire taire et de noyauter nos organisations. Nous avons découvert récemment que notre réseau était infiltré par des agents des services spéciaux. C'est inquiétant », a dit Joséphine Ngalula, présidente du Réseau action femme (RAF).

Pour faire face à ces pressions, avec l'aide du Centre Carter, les ONG ont mis au point un système d'alerte. Dès qu'un membre se sent menacé, suivi, ou qu'il a rendez-vous avec un responsable qui l'inquiète, il envoie un message (par téléphone ou email) qui est ensuite renvoyé à quatre organisations différentes et, parfois à des représentations diplomatiques. « Nous devons montrer que nous ne sommes pas isolés et que, lorsque nous répondons à des convocations ou que nous nous sentons directement menacés, il y a plusieurs personnes au courant », a expliqué Mme. Ngalula.

« Si nous avions eu un système de ce genre en juin dernier, Floribert [Chebeya] ne serait peut-être pas mort. Ce jour-là, nous aurions dû être à ses côtés », a dit avec regret Sophie Borel, directrice du Centre Carter.